

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Commonwealth : le Gabon célèbre sa première journée



Photo: Jocelyn Abila

**Les président du Parlement et les membres du gouvernement assistant à la levée du drapeau du Commonwealth à l'Assemblée nationale.**

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**A**PRÈS avoir intégré l'organisation anglophone, le Gabon a célébré, hier, sa première journée nationale du Commonwealth. En début de journée, quelques membres du gotha administratif et politique ont effectué le déplacement de l'Assemblée nationale où se déroulait la levée du drapeau du Commonwealth. Occasion pour le président de cette institution de déclarer : " L'histoire retiendra fort à propos que cet événement est l'œuvre du président de la République (...) qui a été l'artisan inlassable du processus entériné de l'adhésion officielle du Gabon comme membre de la grande famille du Commonwealth, le 25 juin 2022,

à l'occasion du 26e Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Kigali".

Avant d'ajouter : "Le drapeau qui sera hissé dans un instant, en un mouvement synchronisé de tous les pays membres, symbolise selon les connaisseurs l'essentiel des valeurs et principes contenus dans la charte constitutive du Commonwealth".

Après cette étape, les participants se sont rendus à la deuxième chambre du Parlement. Là-bas une exposition photographique retraçant le processus d'adhésion du Gabon a figuré en bonne place dans le hall du Palais Omar Bongo. Dans son allocution, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou n'a pas manqué d'avoir une pensée pour les naufragés du navire "Esther Miracle".

"(...) Cette célébration est entachée par la douleur et la tristesse, suite au naufrage d'un navire le 9 mars 2023, au large de nos côtes, ayant fait plusieurs victimes", a-t-elle déclaré.

Non sans souligner le bien-fondé de ladite adhésion. "Je reste convaincue que cette appartenance renforce la position du Gabon sur la scène internationale, et contribue à la réalisation de ses objectifs de développement", a-t-elle affirmé.

Par la suite, Dr Patrice Moudounga Mouity a longuement devisé sur le thème : " La place du Gabon dans le Commonwealth". Ce dernier est d'avis que notre pays tire d'énormes opportunités sur le plan économique, de l'éducation, de la santé, de la préservation de l'environnement, etc.

## Différend sur l'île Mbanié : Mme Mborantsuo fait le point à Ali Bongo Ondimba

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

**L**E chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a reçu hier, au palais de la présidence de la République, Marie-Madeleine Mborantsuo, présidente de la Cour constitutionnelle et agent de la République gabonaise près la Cour internationale de Justice (CIJ), qu'accompagnait le Pr Guy Rossatanga-Rignault, co-agent, avocat et conseil du Gabon près ladite juridiction. Une audience qui s'inscrit dans le cadre du suivi du différend territorial qui oppose le Gabon à la Guinée équatoriale depuis des décennies et qui se trouve, depuis le 5 mars 2021, en instance devant la CIJ, organe juridictionnel principal de l'Onu à La Haye (Pays-Bas). De fait, Marie-Madeleine Mborantsuo a fait au président de la République un point d'étape de la mission à eux confiés par le chef de l'État. On rappellera que la procédure devant la CIJ est écrite et orale. La phase orale consiste en

la production et au dépôt au greffe de la Cour des pièces des parties (mémoire, contre-mémoire, réplique et duplique). Ainsi, conformément à l'ordonnance de la Cour en date du 7 avril 2021, la Guinée équatoriale devait déposer son mémoire le 5 octobre 2021, suivi du contre-mémoire du Gabon le 5 mai 2022.

La phase écrite pouvait s'arrêter à ce stade. Mais, comme prévu par l'ordonnance du 7 avril 2021, la Guinée équatoriale a usé de son droit d'opposer une réplique au contre-mémoire du Gabon ; ce qu'elle a fait le 5 octobre 2022.

À cette réplique vient de répondre la duplique du Gabon qui a été déposée au greffe de la Cour le 6 mars dernier par l'agent Marie-Madeleine Mborantsuo et les co-agents Guy Rossatanga-Rignault et Serge Mickoto Chavannes, ambassadeur du Gabon au Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg).

## Agenda

**La** cérémonie d'ouverture de la session ordinaire du Conseil national de la démocratie (CND), qui était prévue ce mardi 14 mars à la Chambre de commerce de Libreville, est reportée à une date ultérieure, annonce dans un communiqué son président. Un ajournement dicté par "la situation du moment."

## Miroir du gouvernement

### Responsabilités !

LE naufrage du "Esther Miracle" est incontestablement la première grande crise à laquelle est confronté le gouvernement depuis sa mise en place, le 9 janvier dernier. Fort logiquement, on attend de lui un certain nombre de réponses aux questions légitimes que ne cesse de soulever cette tragédie.

Ce ferry était-il en surcharge ? Était-il en état d'assurer la liaison entre Libreville et Port-Gentil ? Les contrôles afférents à sa navigation avaient-ils été effectués conformément aux dispositions légales en vigueur ? Comment expliquer qu'en l'espace de cinq (5) mois, après un bateau de la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII) le 14 septembre dernier et le M/V Antoneta Limbe il y a un peu plus de quinze jours, que

le "Esther Miracle" soit le troisième navire à couler dans nos eaux ?

Bref, tous les regards sont tournés vers le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et l'ensemble des membres de son équipe. Ce d'autant plus que samedi dernier, au cours de la réunion de l'état-major de crise qu'il a présidée à l'Immeuble du 2-Décembre, il a clairement indiqué que " le gouvernement prendra ses responsabilités".

Des responsabilités à la hauteur de ce drame qui a endeuillé de nombreuses familles. Dont les rescapés porteront, probablement pour un long moment, des séquelles psychologiques.

Comme qui dirait, sur un certain plan, l'équipe gouvernementale joue gros. De cette crise, en effet, pourrait

dépendre, dans une certaine mesure, sa cote de confiance et de crédibilité vis-à-vis de l'opinion publique nationale. En tout cas, les efforts déployés par le gouvernement ont permis de localiser, dimanche dernier, l'épave du "Esther Miracle". De même, malheureusement de nouveaux corps ont été repêchés. Mieux, des mesures conservatoires et autres ont été prises dans le cadre des enquêtes ouvertes. Ce qui prouve à suffisance qu'il entend absolument remplir pleinement ses obligations.

J.KOMBILE MOUSSAVOU